

(4)

(N^o 39.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 1852.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Demande du sieur George-Christophe-Guillaume MOEHL.

Rapport fait, au nom de la commission, par M. DE STEENHAULT.

MESSIEURS,

Par requête en date du 23 mars 1852, le sieur George-Christophe-Guillaume Moehl, né à Wetter (Hesse-Électorale), le 13 décembre 1817, demande la naturalisation ordinaire.

Appelé en Belgique, en 1841, pour soigner l'éducation des fils de M. le vicomte de Grimberghe, il épousa, en 1844, une femme Belge, actuellement décédée et dont il a retenu plusieurs enfants.

Entré plus tard, comme professeur, à l'école centrale de commerce et d'industrie à Schaerbéek, il a été nommé, le 15 septembre 1851, professeur d'allemand à l'athénée de Bruxelles.

Les renseignements recueillis sur sa moralité, tant privée que politique, lui sont favorables.

Il se soumet à la prescription de la loi du 15 février 1844.

Votre commission a l'honneur de vous proposer d'accueillir favorablement sa demande.

Le Secrétaire,

BARON DE STEENHAULT.

Le Président,

P.-J. DESTRIEVAUX.
